

## Rappel composition du bureau:

Michel Lemaure : Président

Réjane Leroyer : Trésorière

Arnaud Bonniec : Secrétaire

Odette Garnier : Vice présidente

Jean Louis Estival membre du CA et Président de l'ECU

Jean Luc Terrioux membre du CA et Président de A13 OdB

## Pour nous contacter

SNAD, 16 rue des Pérelles

14670 Bures-sur-Dives ☐ 0231233726

@ lemaure.michel@wanadoo.fr

Et votre site internet constamment enrichi

<http://associations-a13-odb-snad.jimdo.com/>

## Infos pratiques

Au verso, la lettre adressée au Maire de Troarn, faisant suite aux résultats des mesures acoustiques demandées par l'ancienne équipe municipale. Nos associations jugeant le contexte favorable à la SAPN s'y étaient opposées.

**La prochaine Assemblée Générale ordinaire est fixée au .samedi**

**14 mars 2015 à 17h00 salle des jeunes de Bures-sur-Dives.**

**Venez nombreux soutenir votre association locale**

# S.N.A.D

## BULLETIN D'INFORMATION

Février 2015



## Association Citoyenne Buroise

Agir pour préserver un environnement emprunté à nos enfants ! (Claude Monet)



## POINTS FORTS

**Comité de suivi:** Il est en place depuis le 9 janvier 2013. Les représentants du Conseil municipal sont: Mme Angot, Messieurs Glaçon, Letre-sor, Mokedel, Vignet, Normand, pour l'état: Mme Berard, M.Mezier, pour la SAPN: Mme Marty le Ridant, M.Mabille, pour les associations: Messieurs Estival (ECU), Terrioux (A13-0dB), et votre président pour la SNAD. Les points abordés et défendus sont ceux de la délibération du Conseil Municipal votée le 29-11-2011 qui reprend l'essentiel de nos demandes mais pas le mur antibruit coté nord à BURES. Cette délibération comporte une étude acoustique que nous ne cautionnons pas mais sera réalisée par ORFEA, cabinet indépendant validé par les associations. Ainsi nous avons pu imposer nos points de vue dans l'élaboration du Cahier des Charges, le choix des habitations à mesurer, la période d'exécution (hiver) et la direction du vent pendant la période de mesure.

Les nuisances sont bien présentes, et incontestablement augmentent avec le temps. La dépréciation des biens est prouvée voire totale dans certains cas. Nous mettons en avant les différences d'appréciation entre les valeurs réglementaires et les recommandations de l'OMS sur le bruit (organisation mondiale de la santé) ainsi que notre ressenti. C'est pourquoi nos demandes sont maintenues et seront défendues jusqu'à obtention.

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014 Quelles que soient vos opinions politiques, lors de votre choix nous vous invitons à prendre en considération les engagements (ou non) des différentes listes candidates, sur la problématique du bruit à Bures-sur-Dives qui impacte directement votre santé, votre bien-être et votre patrimoine. Dès que nous aurons connaissance des listes électorales constituées et leur programme respectif, nous vous ferons part de nos réflexions à ce sujet. Pour la première fois à Bures depuis son association forcée avec Troarn, les listes étant communes nous allons avoir l'opportunité de nous prononcer pour élire le Conseil municipal qui va nous administrer et donc le Maire. C'est une occasion à ne pas négliger car la défense de nos intérêts cités ci-dessus en dépend étroitement.

Vous souhaitez réagir, vous informer, poser des questions, apporter des informations ou participer activement à la vie de l'Association, contactez nous: **SNAD, 16 rue des Pérelles 14670 Bures-sur-Dives ☎ 0231233726**  
@ lemaure.michel@wanadoo.fr

Et votre site internet constamment enrichi

<http://associations-a13-0db-snad.jimdo.com/>

## Rappel composition du bureau:

Michel Lemaure : Président

Réjane Leroyer : Trésorière

Arnaud Bonniec : Secrétaire

Odette Garnier : Vice présidente

Bulletin d'adhésion à l'association SNAD adhérente à l'ECU depuis 2011 (*Environnement-Cadre de vie-Urbanisme*)

NOM : .....

PRENOM : .....

MAIL : .....

Adresse : .....

☎ .....

Je souhaite adhérer à l'association SNAD , le montant de l'adhésion est de 5 € par foyer .

( à déposer au Siège Social à l'ordre de SNAD 16 rue des Pérelles ou lors de l'AGO )